Doutes sur la sécurité de vaccins antigrippe Novartis

Compte Test - 2012-10-25 18:35:00 - Vu sur pharmacie.ma

Les autorités italiennes, suisses et autrichiennes ont interdit provisoirement la vente et l'utilisation de lots de vaccins antigrippe produits par le laboratoire suisse Novartis. A l'origine de cette décision, la présence de particules blanches dans les seringues.

Sur la base de documents fournis par le groupe Novartis, l'agence italienne des médicaments (AIFA) «a décidé qu'il était nécessaire de procéder à de nouvelles vérifications concernant la qualité et la sûreté» de ce lot de vaccins, qui pourraient «produire des effets collatéraux et des réactions non désirées», selon un communiqué du ministère italien de la Santé.

Le groupe Novartis s'est déclaré confiant dans la sécurité et l'efficacité des vaccins en question. Selon Marie-Liesse Le Corfec, responsable communication chez Novartis, « les particules observées dans les seringues sont des protéines agglutinées. C'est un phénomène qui arrive parfois sur des produits biologiques sans que cela ne porte à conséquence. Nous avons fourni aux autorités italiennes des résultats d'études cliniques récentes le prouvant».